JENNIFER LAW, CFA

Gestionnaire principale de portefeuille, Actions

Jennifer Law s'est jointe à Placements Empire Vie Inc. en 2017 à titre de gestionnaire principale de portefeuille. Elle fait partie de l'équipe des placements qui fournit des services de gestion des placements pour les fonds distincts[1] et les fonds communs de placement[2].

Elle est la gestionnaire principale du FPG d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie[3], du FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie[3] et du Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie. Elle est la cogestionnaire du FPG d'actions Élite de l'Empire Vie[3].

Elle compte plus de 25 années d'expérience en tant que gestionnaire principale d'actions canadiennes à faible capitalisation. Avant de se joindre à l'Empire Vie, elle a été gestionnaire d'un portefeuille d'actions canadiennes à petite capitalisation d'une valeur d'un milliard de dollars en fonds communs et en fonds distincts d'une grande banque canadienne. Brendan Wood International lui a décerné une nouvelle fois en 2018 la distinction « TopGun Investment Mind ».

Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de la Colombie-Britannique et a obtenu le titre d'analyste financière agréée (CFA).

[1] Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

[2] Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement Empire Vie. Les unités ou parts des fonds ne sont disponibles que dans les juridictions où elles pourraient être légalement mises en vente et seulement par les personnes autorisées à vendre de telles unités ou parts.

[3] Nous donnons ici le nom de marketing du fonds. Le nom juridique exclut « de l'Empire Vie » et « FPG » est remplacé par « Fonds ».

Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de l'Empire Vie.

Placements Empire Vie Inc. est une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer**. Veuillez lire la brochure documentaire, le contrat et l'aperçu du fonds avant d'investir.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis et leur valeur change fréquemment. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

MD Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.**
Placements Empire Vie Inc. utilise cette marque sous licence.

www.placementsempirevie.ca

Placements EmpireVie MD